



*John Campbell, ingénieur ontarien au service de l'ACDI, dirige la construction d'un système d'égouts à Blantyre au Malawi.*

qui lui soumettraient des problèmes touchant l'aviation civile. Le Conseil sert aussi d'intermédiaire pour l'échange de renseignements aéronautiques et statistiques. A ces fins, le budget du Conseil s'est établi à £ 39,950, et la part du Canada à £ 6,424 (environ \$16,060). Parmi les institutions du Commonwealth que le Canada a aidées en 1972 figure aussi le Fonds de coopération technique auquel nous avons versé des crédits à même les fonds de l'ACDI destinés au développement. En 1971, au moment de la création du Fonds dont l'objectif budgétaire était fixé à 5 millions de dollars, le Canada a promis de verser 40 p. 100 de l'apport global des autres donateurs, jusqu'à concurrence de 2 millions par an. En rapport avec le total des autres cotisations en 1971-1972, l'apport du Canada s'est élevé à

\$500,000. En dernier lieu, notons qu'en janvier 1973 deux cent soixante-six boursiers poursuivaient leurs études au Canada en vertu du programme de bourses du Commonwealth. Depuis la mise en œuvre de ce programme en 1958, la cotisation totale du Canada a atteint \$1,392,492.

## **La Francophonie**

Soucieux de mettre en valeur la réalité canadienne, le gouvernement favorise la multiplication et le resserrement de nos liens avec d'autres pays qui partagent aussi l'héritage de la langue et de la culture françaises. Prolongement du bilinguisme canadien sur le plan international, la participation du Canada à la Francophonie est aujourd'hui un élément fondamental et permanent de sa politique. Aux relations plus étroites avec la France sont venus s'ajouter un rôle de premier plan au sein des organismes multilatéraux, dont l'Agence de Coopération culturelle et technique, et une importante aide bilatérale fournie par le Canada aux pays du Tiers-monde francophone.

Le Ministère est chargé de tous les aspects de la participation du Canada à la Francophonie, communauté culturelle répartie dans plus d'une trentaine de pays à travers le monde. Il s'occupe tout particulièrement des rapports multilatéraux du Canada avec ces pays entièrement ou partiellement de langue française, et consacre ses énergies aux relations entre gouvernements tout en accordant son appui, à l'occasion, aux associations internationales francophones de caractère privé.

## **Relations intergouvernementales**

Fondée en mars 1970 à Niamey, au Niger, l'Agence de Coopération culturelle et technique est la clef de voûte des organisations internationales francophones. Son but est de développer, entre les pays entièrement ou partiellement de langue française, des liens de coopération mutuelle dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences et des techniques. Le Canada a participé de façon très active à ses travaux en 1972, y compris ceux du Comité des Programmes, du Conseil d'Administration et de la Conférence générale. En